



Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses suivis par CAPENA sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la **fin de l'année d'élevage** (début décembre pour les huîtres en 3^{ème} année d'élevage et fin janvier pour celles de 1^{ère} et 2^{ème} année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le **30/01/2026**. Ce document est une synthèse du rapport annuel de l'année 2025.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) cumulés des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année (valeurs en gras) en fin d'année 2025. Les valeurs de référence correspondent à 31 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2024) et à 24 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2024). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	57,3 % (Référence = 55,1 %)	⇒	+18,3 g (Référence = +17,9 g) Poids individuel = 19,3 g	⇒
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	12,3 % (Référence = 15,8 %)	⇒	+19,8 g (Référence = +23,2 g) Poids individuel = 39,1 g	⇒
3^{ème} année sur parcs de pousse	6,6 % (Référence = 15,7 %)	⇒	+25,1 g (Référence = +26,0 g) Poids individuel = 64,8 g	⇒

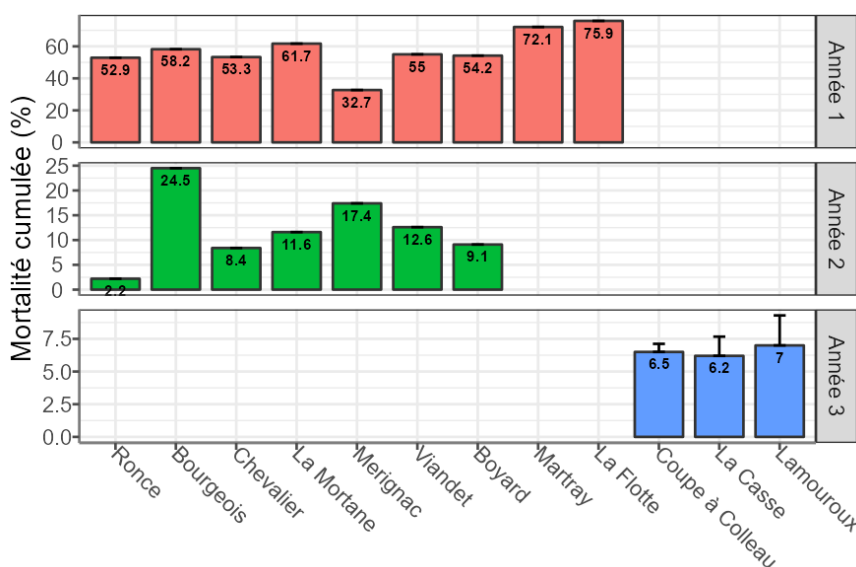
I. Mortalité

La mortalité des naissains à l'issue de leur **1^{ère} année** d'élevage a atteint **57 %**, valeur équivalente à la référence (55 %), et en augmentation par rapport à l'année précédente (52 %). Les pertes ont été relativement homogènes entre les parcs (~55 %), mais variant de **33 %** à *Mérignac* à plus de **70 %** sur les parcs de *La Flotte* et du *Martray*.

Pour les huîtres de **2^{ème} année**, la mortalité annuelle n'a atteint que **12 %**, soit une valeur nettement inférieure à la référence (16 %).

La majorité des parcs ont présenté des pertes comprises entre **8 % et 13 %**. Seuls les parcs de *Mérignac* (**17 %**) et de *Bourgeois* (**24 %**) se distinguent par des mortalités plus élevées, tandis que le parc de *Ronce* n'a enregistré que 2 % de pertes.

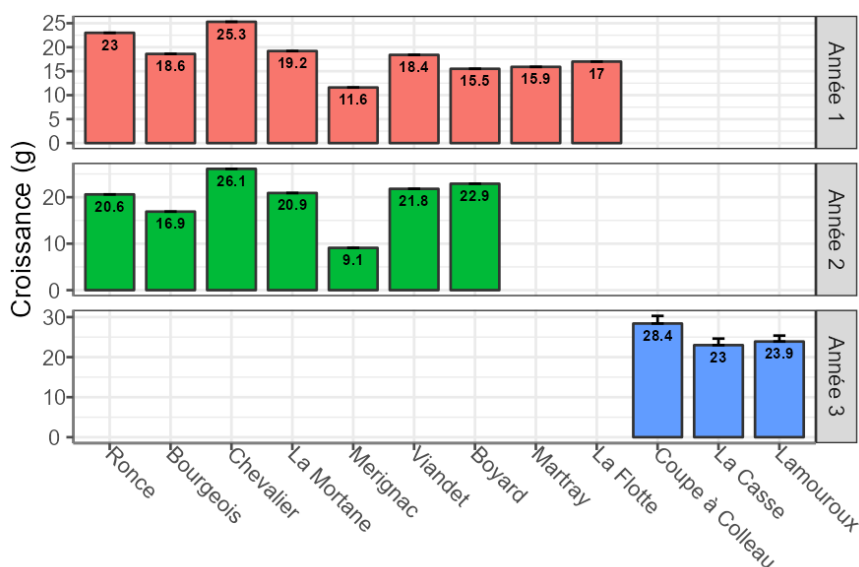
Les huîtres en **3^{ème} année** d'élevage ont présenté une mortalité annuelle particulièrement faible de **7 %**, largement inférieure à la référence (16 %) et en nette diminution par rapport à l'année précédente (22 %). Les pertes ont été homogènes entre les trois parcs de pousse, avec moins d'un point d'écart entre les sites.



II. Croissance

La croissance des **naissains** est restée proche de la moyenne observée depuis le début de l'Observatoire, avec un gain de poids annuel de **+18 g**. Les meilleures performances ont été obtenues sur les parcs de *Chevalier* et de *Ronce* (**> +20 g**), tandis que le parc de *Mérignac* a présenté la croissance la plus faible (**+12 g**).

En **2^{ème} année** d'élevage, la croissance annuelle a atteint **+20 g**, valeur légèrement inférieure à la référence (+23 g). Les meilleurs gains de poids ont été observés à *Chevalier* (**+26 g**) et à *La Mortane* (**+25 g**), alors que le parc de *Mérignac* se distingue par une croissance nettement plus faible (**+9 g**). Les huîtres en **3^{ème} année** d'élevage ont présenté une croissance moyenne de **+25 g**, équivalente à la valeur de référence. Les gains de poids ont varié de **+23 g** à *La Casse* jusqu'à **+28 g** à *La Coupe à Colleau*. À l'issue du cycle d'élevage, les huîtres marchandes ont atteint un poids unitaire moyen de **65 g** en novembre 2025.



III. Rendement d'élevage et parcours zootechniques

Le lot de naissain capté en 2022, puis élevé à partir de mars 2023, a achevé son cycle d'élevage tri-annuel. Le rendement d'élevage calculé à l'issue du cycle complet en Charente-Maritime a atteint une valeur moyenne de **67 kg/2000 naissains** initialement mis en poche, soit le meilleur rendement enregistré depuis le début de l'Observatoire. À la fin de l'année 2025, la quantité d'huîtres spéciales de calibre 3 produite était de **37 huîtres par poche de 180 individus** en **3^{ème} année** d'élevage, soit l'équivalent de **2,79 kg/poche de spéciales en calibre 3**.

À partir des résultats de rendement, il a été estimé que, pour produire 1 tonne d'huîtres marchandes au terme de ces trois années d'élevage, il était nécessaire de mettre en élevage **environ 30 000 naissains en 2023**. En se référant au suivi du captage réalisé par CAPENA en 2022, près de 6 cordées de 48 coupelles auraient été nécessaires pour produire cette tonne d'huîtres marchandes. Le parcours zootechnique optimisé aurait été : la **1^{ère} année de demi-élevage** à *Mérignac* (2023 ; meilleure survie), la **2^{ème} année** à *Chevalier* (2024 ; meilleure croissance), puis la phase de **finition sur le parc de pousse de La Coupe à Colleau** (2025 ; meilleur rendement). Ce parcours aurait permis d'obtenir un rendement d'élevage de **92,4 kg/2000 naissains**.

